

**AMENDMENT TO THE INTER-UNIVERSITY COOPERATION AGREEMENT
BETWEEN
NANJING UNIVERSITY OF SCIENCE AND TECHNOLOGY (NUST), P.R. CHINA
AND
LILLE 1 UNIVERSITY OF SCIENCE AND TECHNOLOGY (LILLE 1), FRANCE**

Double Degree in Sciences

Applicable to the corresponding degrees from Université Lille1 :

- « Licence mention Science du Management » (IAE : Institut d'Administration des Entreprises)
- « Licence mention Economie et Management » (Faculté de science économique et sociale)
- « Licence mention Economie Appliquée » (Faculté de science économique et sociale)
- « Licence mention Sociologie Ethnologie » (Faculté de science économique et sociale)
- « Licence mention Mathématiques Appliquées et Sciences Sociales » (UFR de mathématiques et Faculté de science économique et sociale)
- « Licence mention Informatique » (UFR Informatique, Electronique, Electrotechnique, Automatique)
- « Licence mention Physique » (UFR de Physique)
- « Licence mention Physique- Chimie » (UFR de Physique)
- « Licence mention Mathématiques » (UFR de mathématiques)
- « Licence mention Mécanique, Génie Mécanique, Génie Civil » (UFR de mathématiques)
- « Licence mention Géographie et Aménagement » (UFR de géographie)
- « Licence mention Chimie » (UFR de Chimie)
- « Licence mention Biologie » (UFR de biologie)
- « Licence mention Terre et Environnement » (UFR Science de la Terre)

Art. 1. Aims

The present partnership agreement has been drawn up to complete the approved MOU terms already signed on september 13th 2012 between the two institutions mentioned above. The main objective of this agreement is to strengthen the collaboration between Nanjing University of science and technology and The University of Lille 1 through the development of a joint training programme in Science. This programme enable Chinese students to complete their Bachelor degrees from the Nanjing University of Science and Technology (NUST) and the counterpart at Université Lille 1 (LILLE 1), validating both degrees at the same time. The awarding of the Chinese Bachelor in Science degrees is subject to specific conditions as defined by NUST.

This double degree at the bachelor level is particularly designed to prepare students for:

- Master Degree in Science
- PhD student in co-supervision between both previous research laboratories,
- Successful career in academia and related industrial fields.

Art. 2. Duration of the agreement

The present agreement is entered into for a period of 5 years, to take effect from the date of the signature hereunder.

The agreement may be renewed at the end of this period, subject to specific modifications (programme content, recruitment procedures etc.) by one or both Institutions, one year before the date of renewal.

The Institutions retain the right to modify or terminate the present agreement by simple mutual consent, subject to the completion of the programme embarked on by the students participating in the double diploma programme.

Art. 3. Management

Each partner should appoint a local academic coordinator from amongst the academic staff teaching in the programme, who is responsible for

- (1) ensuring that the requirements of their home universities are met;
- (2) managing the joint program efficiently in collaboration with the partner coordinator;
- (3) coordinating the program management (including recruitment procedures, examinations and assessments) with the local administrative representatives (including institution for international academic relationships, coarse board, and registrar offices).

The governing board of this joint program is composed of the 2 program-coordinators and the boards of programmes involved from each Institution.

Each institution will afford the mobility of its staff inherent to this partnership, although most meetings should be organized via video-conference if possible.

Art. 4. Description of the Programme

4.1 Field of study

This agreement concerns all field of study in sciences except in Electronics and Automation.

4.2 Duration and Level of Involved Diplomas

The agreement pertains to the NUST students who will participate in an academic exchange or academic programme in Lille1 University as part of the Licence course. According to the conditions laid out above, the students will obtain, at the end of the proposed programme, *a degree from both Lille1 University and NUST.*

Cycle concerned: Bachelor

4.3 Admission Procedure and Criteria

The students will be recruited jointly by Lille1 and NUST.

Within each institution selection criteria will be in place to ensure that the capacities and potential of each candidate will enable them to make progress and succeed within an international university context.

Each student must submit an application portfolio including:

- An application form
- Details of his/her academic background
- His/her academic results
- A Curriculum Vitae
- A letter of motivation
- A certificate confirming the applicant's level in English and sciences

Selection procedure

Eligible candidates will then be called for interview at NUST, with a LILLE 1 representative present if possible. An Internet exam could be set up between the two institutions.

Following the final decision, a letter of acceptance will be sent to the successful candidate.

At the end of each language course (at Nanjing, then in Lille), an evaluation will be made of each student's level in French. LILLE 1 retains the right to refuse any student whose level in French is not considered acceptable and a TEF result will need to be produced.

If necessary, video-transmitted interview of candidate(s) can be organized on demand of at least one of the coordinators or boards.

A notification of selection results should be made in accordance with the application procedures of each Institution. The selected students will then be personally contacted by the coordinator of the expected host Institution.

Number

From the year 2013/2014, the maximum number of students enrolled in the **program will be 20**. This number may be reviewed every year at the request of one or both of the partner Institutions. If it is not reviewed, the number will remain as stated in the present agreement.

4.4 Registration and enrolment fees

The Chinese students will enrol in the 3rd year of the Lille University of Science and Technology programme and will pay the registration tuition fees likewise to all French students. Accommodation and living costs, pocket money, and the French language programme will be at the student's expense. A provisional budget will be made up annually and sent to NUST *before* the selection is undertaken.

4.5 French Preparatory Language

The partner universities agree to arrange full time language courses for the short-listed students between September and January for NUST and end February to early August for LILLE 1.

4.6 Objectives as expected results of the study

The agreed Bachelor Programme should result in the knowledge, skill and competence required for a qualified professional career in an international, diversified labour market or a PhD education. After the examination the student should be able to

4.7 Structure of the Programme and Mobility Schedule

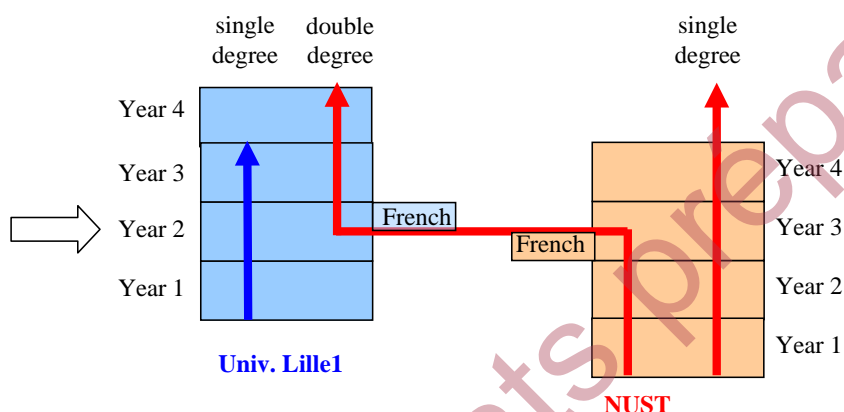
The bachelor degree of the school of electrical engineering and automation of NUST is organized in 4 years.

The bachelor degree of electrical engineering (EEA) of Univ. Lille1 is organized in 3 years and is taught in French.

NUST students are expected to validate 60 ECTS credits during the third year of the Bachelor in Lille University.

Student will choose between the units as listed in Annex 1 (according to the recruitment conditions below and the non-sequential schedules of the proposed courses).

The Mobility Scheme is the following:



The students of NUST do 2 years in NUST and a selection is made at year 2.

During the first semester of the 3rd year in NUST, the students have a specific and intensive training to French language.

They move to Univ. Lille1 for the second semester of the 3rd year and do a specific and intensive training to French language, and they will obtain a specific University degree on "French language".

The selected students do third year of the Bachelor of Univ. Lille1 in French, instead of 4th year of bachelor in NUST.

The Mobility schedule is the following

- Before 15 April: Pre-selection at NUST and transfer of full Application details to the LILLE 1/International Office
- End June: Selection of candidates by LILLE 1
- Early July: Interviews at NUST in association with the LILLE 1
- Sept to January: 1st part of a language preparation course at NUST- full time French language courses (500hrs to include TEF/TCF preparation)
- Late February: Arrival of students in France
- End February to end July: 2nd part of language/cultural preparation courses in Lille (550h) / University delivered
- September: Beginning of the 3rd year of the Bachelor in Electrical Engineering of Lille 1 University.

4.8 Evaluations and assessments

The students must comply with the programme and examination regulations in force in the partner Institution in which they are studying.

Examination includes written exam complemented by seminar presentation/discussions, project work,

laboratory and/or field reports. Details for each course (content, ECTS allocated and examination procedures) will be made available to each candidate by both Institutions at the beginning of the program. All examinations will take place in the Institution where the units are taught.

Each partner undertakes to keep appropriate records of the students attending the programme at their Institution and to provide all students and partners the certification of the students' career.

Each partner will report to the coordinators on the progress of the students, the number of credits obtained and the marks through the transcript of records released in English before established local deadlines, so to ensure student achievements would be validate on date in home Institution.

A grading scale and table will be established by the Institutions to ensure fair transfer and recognition of grades of enrolled students.

4.9. Degree awarding committee

The awarding of each of the two diplomas will be decided respectively by the appropriate committee in each of the two institutions.

Having successfully completed 4 semesters of training with LILLE1, the students will simultaneously receive the corresponding French degree and the Chinese Bachelor from NUST.

Art.5. Student's rights and responsibilities

5.1. General outlines

The students' rights and responsibilities are the same as those valid for each degree student at the Institution where the student is studying at the time. The student must comply with the demands of the Institution in question with regard to the documentation required for registration procedures and eventual visa purposes.

Institutions will provide, through the coordinators, appropriate information to students about the academic requirements, the services for the mobility, the administrative requirements and the financial regulations the mobility implies.

5.2. Services

Students participating in the mobility programme shall benefit from all services offered by the host University. The services should be the same as those given to regular students at the respective Institution. In addition to the regular services offered by each Institution, each partner undertakes to provide ad hoc services to non EU students including: support for obtaining Visas and residence permits; support for the search for accommodation, local language courses, special integration activities etc.

5.3. Accommodation

It is agreed that each Institution will help the students from the partner Institution to find accommodation, within the limits of local availability.

5.4. Insurance

The member Institutions undertake to cover each student admitted to the study programme with insurance coverage for any accidents incurred within the university buildings and third party liability for damage which they may involuntarily cause to a person or their properties.

Students are required to obtain the appropriate health insurance if so required. Each Institution undertakes to provide appropriate information to students for their registration in the national health system or for the provision of other kinds of health insurance which may be required either before their arrival or once they have registered at the hosting Institution.

5.5 Prevention and Security

The parties shall provide each mobility programme participant with detailed information about the specific risks existing in the work environment in which they will operate and carry out their functions and will provide the necessary documentation about the prevention and emergency security measures and

provisions in force in relation to their activities and about the individuals/subjects in charge of this, in conformity with the legislative norms and regulations in force in the country of the hosting University.

Art. 6 Promotion of the programme

The promotion of the programme is the responsibility of all the partners. Each member Institution agrees to the use of its name and logo for the purposes of promotional material, programme literature and other documentation of the programme. The strategy for promoting the programme will be discussed annually by the Board and includes at least a webpage on the Websites of the Institutions dedicated to the programme.

Art. 7 Validity, disputes

- Changes and amendments, at the time of renewal or while the agreement is in effect, to this agreement must be in writing and approved by all cooperating universities.
- Any dispute that cannot be solved amicably among the cooperating universities will be resolved within the national legal framework of the coordinating institution.
- Any cooperating university may withdraw from this agreement, giving six months' written notice to the other institutions. However, students who have commenced their studies at any of the cooperating university at the date of termination are entitled to complete their courses of study and the programme at all institutions.
- If all cooperating institutions should agree to terminate the joint study programme, all the cooperating institutions are obliged to make arrangements for all students who have commenced their studies to complete their courses of study and the programme in a satisfactory way.

Signed in Lille on the

Date:
Prof. Philippe Rollet

Président
Université Lille1
France

Signed in Nanjing on the

Date:
Prof. XXX

President
Nanjing Institute of Technology
RPC

Documents préparatoires

**Université des Sciences et Technologie de Nanjing, Chine
Université Lille 1 - Sciences et Technologies, France**

Convention de coopération de double diplôme

Entre :

Université de Nanjing: Sciences et Technologies (NUST : Nanjing University of Science and Technology)

Adresse : 200, rue Xiao Linwei, 210094 Nanjing, Chine

Représentant légal : WANG XiaoFeng

Contact : SUN Chong Kai

Tél : 023-84315225

Fax : 025-84431622

E- mail : diec@njust.edu.cn

d'une part

et

Université Lille 1 - Sciences et Technologies (ULille 1 / Université Lille1 - Science and Technology)

Adresse : Cité Scientifique 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex, France

Représentant légal : Philippe ROLLET

Contact : International Relations Office (Nicolas Pottiez)

Tél : +33 3 20 43 48 53

Fax : +33 3 20 43 40 01

E- mail : nicolas.pottiez@univ-lille1.fr

Applicable aux diplômes suivants :

- Le diplôme chinois : "Licence du Génie électrique et Automatique"
- Le diplôme français : «Licence de Sciences et Technologies, mention Electronique, Electrotechnique et Automatique (EEA)»

Cette convention concrétise la volonté politique des deux universités de développer leur partenariat en Enseignement et en Recherche. Une convention de coopération inter-laboratoire a déjà été signée en Septembre 2012 en Automatique Génie Informatique et Electronique. La mise en place des activités de recherche par l'échange de doctorant en s'appuyant sur des étudiants hautement formés. Le plan de formation adopté nécessite une longue préparation pour attirer des étudiants et les accompagner dès la Licence, Master puis

Doctorat. L'objet de cette coopération décrit l'étape „licence“ précisant les modalités de la création de la formation conjointe franco-chinoise.

Préambule

Le programme de formation conjointe entre les deux partenaires consiste à la formation d'une vingtaine d'étudiants par an dans le domaine du génie électrique et automatique. La formation en partenariat international franco-chinois commence en Chine pour trois années et se termine en France par une année d'études, dans le cadre du 1^{er} cycle universitaire (Licence).

Le partenariat répond au besoin de former des ingénieurs hautement qualifiés en contribuant à l'acquisition des connaissances de base en sciences et technologies enrichies par les échanges d'enseignants français et chinois, l'acquisition par les étudiants de la maîtrise du Chinois et de deux langues européennes (français et anglais), et l'acquisition de compétences interculturelles leur permettant d'aborder aisément les règles internationales en ingénierie.

En plus du chinois, la formation sera progressivement enseignée en français et en anglais en Chine. L'apprentissage du français (pour les Chinois) sera obligatoire dès le début du programme. L'apprentissage du Chinois sera proposé aux étudiants non-Chinois.

Le contenu du programme de formation est formulé conjointement par les enseignants chinois et français. La mobilité des étudiants est obligatoire en France après vérification des pré-requis basés sur l'excellence des résultats, le niveau linguistique requis et une véritable motivation des étudiants de participer à cette expérience franco-chinoise.

A l'issue de ce programme « 3+1 », les étudiants reçoivent deux diplômes officiels et accrédités par chacun des deux états :

- Le diplôme chinois : “Licence du Génie électrique et Automatique”
- Le diplôme français : «Licence de Sciences et Technologies, mention Electronique, Electrotechnique et Automatique (EEA)“

Motivation

La sélection d'une cohorte composée d'une vingtaine d'étudiants Chinois effectuée très tôt (après leur entrée à NUST), vise à susciter chez eux un intérêt pour la culture française et le secteur de l'EEA. L'idée forte est d'accueillir des étudiants qui, après 3 années passées à NUST, seront mieux préparés pour poursuivre leurs études supérieures en France. Ceci aura été facilité non seulement au travers de leur formation en FLE à NUST, mais aussi lors de contacts récurrents de proximité auprès de Professeurs de l'Université Lille 1, venus assurer des enseignements à NUST sur une courte période. Ce schéma original contribuera également à ce qu'ils assimilent beaucoup plus rapidement, une fois intégrés à l'Université Lille 1, les codes fondamentaux nécessaires pour une poursuite d'études en France, garantie d'un succès à l'obtention du double diplôme.

La constitution d'un tel vivier a pour objectifs de contribuer à un recrutement d'étudiants de premier plan qui s'engageront dans les différentes spécialités de Master Mention « EEA », et d'attirer d'excellents étudiants chinois dans la spécialité « automatique » du Master Mention « EEA », qui intégreront de fait le laboratoire de recherche commun Franco-Chinois d'Automatique et Signaux, en vue (pour les meilleurs et plus motivés d'entre eux qui obtiendront un financement) de poursuivre en thèse de Doctorat de l'Université

Article 1. But et structure du programme

Le programme double diplôme se propose de contribuer à la formation des étudiants en s'appuyant sur l'expertise des deux partenaires qui a pu se développer dans le passé et dans le présent dans le cadre d'un laboratoire conjoint de recherche.

Les étudiants formés seront préparés tout particulièrement pour poursuivre leur master voir doctorat dans le cadre de la coopération Lille-Nankin et renforcer ainsi les ressources humaines de haute qualité conjointement formés.

Ce projet de double diplôme vise à partager également les ressources éducatives des partenaires, les modes de formation, la structure des cours, les méthodes et les contenus pédagogiques. Le programme est élaboré conjointement.

Ce projet s'inscrit dans la politique des gouvernements qui vise au renforcement des partenariats internationaux (en France) et au cadre de l'éducation coopérative (en Chine). Cette politique est reprise à l'échelle institutionnelle où la mise en œuvre de Double-Diplômes est clairement inscrite dans le plan stratégique des universités signataires.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une coopération encouragée par nos deux pays.

Article 2. Base légale et responsabilités

2.1 La conception et le fonctionnement de ce projet doivent respecter les politiques relatives de la Chine et de la France, ainsi que les règles d'exécution et normes d'éducation des établissements d'enseignement supérieur respectifs.

Le partenariat international s'appuie à la fois :

- En Chine, sur les Règlements sur l'éducation coopérative sino-étrangère de la République populaire de Chine (Décret 372.du 1^{er} mars 2003 du Conseil des Affaires d'Etat, décrets ultérieurs (ci-après dénommés « les règlements », ainsi qu'aux autres lois, règlements et règles administratives relatifs de la République Populaire de Chine.
- En France, sur les règlements du Décret relatif à la délivrance de diplômes en partenariat international (Décret n°2005-450 du 11 mai 2005) et le décret 2011 sur la licence générale française.
- sur la confiance mutuelle et la collaboration, ainsi que la garantie de la compréhension du système d'éducation existant de l'autre partie.

2.2 Description générale:

Étape 1 : les trois premières années d'études sont exécutées et gérées par le partenaire chinois en Chine (NUST)

Étape 2 : la quatrième année d'études est exécutée et gérée par le partenaire français en France (ULille1)

Étape 3 : la poursuite d'études est systématiquement proposée aux étudiants dans le cadre de la réglementation officielle française ou chinoise.

2.3 Responsabilités et gestion

Le coordinateur (un par institution) est chargé de la coordination du programme et il est responsable de tous les contacts. Le coordonnateur prendra toutes les mesures nécessaires pour un bon fonctionnement du programme et du respect de ce partenariat international.

Les deux coordinateurs (français et chinois) seront en relation très étroites pour faire face à tous les problèmes liés à la mise en œuvre du programme. Ils animeront les réflexions en liaison avec les autres structures du partenariat.

Un comité pédagogique commun est en charge de toutes les questions pédagogiques du programme et il est directement attaché au président des jurys des diplômes français et chinois. Les représentants sont mandatés par leur institution. Le comité pédagogique se réunit au moins deux fois par an (réunions virtuelles sont autorisées et fortement favorisées) et nomme parmi ses membres les personnes en charge des questions spécifiques qui doivent être réglementées. Le comité sera également en charge de la gestion de la qualité du programme et de son évaluation.

Un secrétariat technique fournira un soutien administratif et sera en charge des questions pratiques telles que l'arrivée des étudiants, des arrangements liés à la mobilité, des tâches administratives concernant l'avancement des études, la collecte des notes, l'organisation de la procédure de sélection, et l'organisation de réunions pour le suivi des réunions, la communication, la promotion.

Le secrétariat sera composé des différents représentants administratifs des institutions issus des services des Relations Internationales, les services de scolarité et les secrétariats pédagogiques des deux institutions signataires.

Article 3. Gestion administrative du programme

3.1 Critères d'admission

Chaque année un minimum de 20 étudiants seront sélectionnés pour suivre le programme.

- A Nankin (Etape 1), les étudiants ayant accès à l'enseignement supérieur en Chine devront également respecter les normes chinoises de l'éducation à temps plein de l'enseignement supérieur établies par le Ministère de l'Education de la Chine.
- Les règles de recrutement seront conformes aux exigences du programme)
- Afin de préparer la mobilité vers Lille (étapes 2), les enseignants de NUST et ULille1 étudieront les dossiers universitaires des étudiants (parcours, notes) au cours de la 3eme année d'études à Nankin.
- Les étudiants seront également interviewés par les deux institutions pour vérifier leur capacité à communiquer, motivation et maturité pour un échange interculturel.
- Un niveau de Français équivalent au niveau B1 (Cadre Européen des langues) sera exigé pour venir en France afin d'y suivre un programme intensif de Français Langue Etrangère à Lille (250H) afin de les amener à un niveau B2 avant leur intégration dans la licence (L3) française.
- Il sera demandé aux étudiants de présenter une preuve financière pour assurer la capacité de paiement des frais universitaires et les frais liés aux voyages et coût de la vie en France.

Les coordinateurs des deux institutions, en liaison avec leurs services des admissions et le respect des règles légales, sélectionneront au final les étudiants des étapes 1 et Etapes 2.

3.2 Procédure de sélection

Le dossier des étudiants, avant mobilité, devront comporter :

- Un dossier de candidature
- Ses relevés de notes
- Une lettre de motivation
- Une attestation du niveau de français

Les interviews des étudiants pourront se présenter sous plusieurs formes

- Soit lors du passage d'un enseignant de Lille à Nankin entrant dans le cadre de la mobilité professorale
- Soit lors de la visite d'une délégation officielle de Lille pour le recrutement
- Soit par visioconférence

Dans tous les cas, un rapport d'entretien devra être rédigé par l'équipe ou l'enseignant français désigné pour assurer ces entretiens et transmis aux coordinateurs du programme. L'ensemble des dossiers des étudiants restera disponible aux autorités institutionnelles des universités pour faciliter l'obtention des visas et/ou la procédure CEF en vigueur.

3.3 Inscription des étudiants

- Pendant tout le programme de double diplôme de licence, les étudiants resteront inscrits à la NUST.
- Au moment de la mobilité en France, les étudiants devront s'inscrire obligatoirement à Lille et y payer leurs frais de scolarité et de sécurité sociale française.
- Après l'obtention des doubles diplômes, les étudiants seront libres de s'inscrire en Chine ou en France pour poursuivre leurs études de Master et d'y respecter les procédures d'inscription en vigueur.

3.4 Financement des études

- o Les frais d'études à l'étape 1 sont déterminés par NUST selon le coût de l'enseignement, et approuvé par le Bureau du Prix de la province du Jiangsu.
- o Les frais d'inscription et d'assurances maladie à l'étape 2 sont perçus par ULille1 en conformité aux normes françaises
- Les frais liés à l'apprentissage du Français Langue Etrangère, sont en revanche, à la charge de l'étudiant. Les coûts seront transmis au partenaire sur une base annuelle et forfaitaire afin de bien informer les étudiants.
- Les frais de vie (en Chine comme en France) et les frais de voyage liés à la mobilité obligatoire, seront à la charge de l'étudiant.
- Les frais de visas sont à la charge des étudiants.

3.5 Enseignement et mobilité des enseignants

Tous les enseignants impliqués dans la formation des étudiants sont désignés par leur institution d'origine. Ils sont donc reconnus comme « habilité à enseigner » et peuvent être échangés dans le cadre du programme.

Chaque Université a le devoir de mettre tous les moyens nécessaires pour la bonne exécution du programme selon les normes de qualité des pays respectifs. Les droits et les devoirs sont identiques à ce que l'Université prévoit (enseignants en nombre suffisant, locaux adaptés au type d'enseignement, infrastructures, internet, rémunération et tout autre service normalisé localement).

La mobilité des enseignants sera favorisée par le programme dans les deux sens.

3.6 Mobilité

Le programme de formation conjoint commence en Chine pour 3 années pleines et se poursuit en France pour une année entière.

L'annexe 1 détaille les contenus des programmes

Chaque étudiant entrant dans ce programme reçoit des coordinateurs français et chinois toutes les informations nécessaires pour préparer sa mobilité (information administrative et logistique, logement, visa, cout de la vie, organisation des études, calendriers académiques etc...).

Les services des relations internationales, en accord avec les coordinateurs, informent les ambassades respectives et envoient les courriers d'admission aux étudiants dans les temps pour permettre l'obtention des visas.

Les logements sont réservés à l'avance pour tous les étudiants mobiles.

Dans la mesure du possible des étudiants de Lille1 pourront être envoyés à la NUST dans le cadre d'un parcours d'enseignement au sein du programme de double diplôme.

3.7 Assurances

Chaque partenaire fournit à ses étudiants toute information suffisante concernant les assurances qui devront être prises par les étudiants dès leur arrivée sur le territoire où ils étudient.

3.8 Durée et transfert de crédits

Le parcours individuel de chaque étudiant des quatre années et les notes obtenues chez l'un des partenaires est transmis annuellement à l'autre partenaire afin de permettre l'accumulation des crédits.

Chaque institution enregistre de manière adéquate les résultats obtenus pour faciliter l'édition du diplôme visé à l'issue du programme.

3.9 Examens

Pour chaque sujet, les critères d'examen de l'établissement d'accueil où le sujet est pris s'appliquent. Les notes sont communiquées aux représentants locaux du secrétariat

technique devant être enregistrées dans la base de données de suivi des étudiants. Les examens sont pleinement reconnus par l'institution d'origine sans devoir repasser aucune épreuve particulière supplémentaire.

3.10 Délivrance du diplôme

- A l'issue de la mobilité en France, les étudiants reçoivent à la fois le diplôme français de « licence Sciences et Technologies, mention EEA » et le diplôme chinois : "Licence du Génie électrique et Automatique". En supplément, pour la partie française, les étudiants reçoivent une annexe descriptive indiquant l'ensemble du parcours chinois et français (Supplément au Diplôme).

3.11 Assurance qualité

Les deux partenaires assureront la qualité du programme, l'évaluation des résultats chaque année au comité pédagogique. Chacun des partenaires suit ses propres procédures d'assurance qualité selon ses règles nationales afin de s'assurer que le programme conserve ses standards académiques. La reconnaissance est une question très importante pour le programme, et les autorités nationales sont donc impliquées dans le contrôle de qualité.

Les deux institutions utiliseront tous les moyens disponibles pour faciliter la communication et le suivi personnalisé des étudiants (suivi de la cohorte, tutorat, visio-conférence, évaluation, entretien, visite de site, e-coaching etc....).

Article 4. Coûts et financements institutionnels

Le programme est financé par la dotation du gouvernement chinois et par les frais de scolarité des étudiants.

Frais liés aux mobilités des enseignements

- De France vers Chine, pendant l'étape 1 au moins un tiers des enseignements seront dans la mesure du possible assurés par des enseignants français. Les frais de voyage, de séjour sont pris en charge par Nankin (NUST). La rémunération des enseignants français est comptabilisée dans la charge d'enseignement par ULille1.
- De Chine vers France, à partir de la 4^{ème} année d'études des étudiants, des enseignants chinois seront dans la mesure du possible envoyés en France. Les frais de voyage, de séjour et d'honoraires seront pris en charge par NUST ou par les postes de professeurs invités à ULille1 selon les différents appels d'offres annuels.

Article 5 Propriété intellectuelle.

5.1. Tous les ressources pédagogiques donnés par ULILLE1 aux NUST ne servent qu'aux enseignements, il est interdit de les utiliser à d'autres fins. ULILLE1 possède la propriété intellectuelle sur ces ressources pédagogiques.

5.2. Les ressources pédagogiques développées par NUST sont utilisés seulement pour ce projet. NUST possède la propriété intellectuelle de ces ressources pédagogiques.

5.3. L'utilisation du nom de ULILLE1 doit respecter les exigences de ULILLE1. ULILLE1 possède la propriété intellectuelle de son nom, son label et des ressources pédagogiques comme décrits dans l'article 6.1

5.4. L'université de NUST s'engage à ne pas utiliser abusivement le nom et le logo de l'Université de Lille 1.

5.5. L'université Lille1 s'engage à ne pas utiliser abusivement le nom et le logo de l'Université NUST.

5.6. L'Université NUST s'engage à ne pas utiliser le nom et label de ULILLE1, à moins que ULILLE1 ne l'autorise au préalable par écrit.

5.7 L'Université Lille 1 s'engage à ne pas utiliser le nom et label de NUST, à moins que la NUST ne l'autorise au préalable par écrit.

Article 6 Promotion et Marketing

6.1 NUST s'occupe de la promotion de ce projet et de la communication des informations relatives aux étudiants.

6.2 NUST ne peut avoir aucun comportement qui risque de nuire à sa réputation et (ou) d'empêcher son travail.

6.3 ULILLE1 ne peut avoir aucun comportement qui risque de nuire à sa réputation et (ou) d'empêcher son travail.

6.4 NUST ne peut imprimer ni utiliser aucun document de ce projet sans l'accord écrit de ULILLE1 (ULILLE1 ne peut pas refuser ou différer la signature sans raison), Les ressources imprimées par NUST doivent correspondre aux dispositions décrites dans le guide de promotion du projet. Au cas où les ressources ne respectent pas aux règlements relatifs à ce contrat, NUST se réserve le droit de retirer toutes les ressources imprimées, sans porter préjudice aux intérêts de ULILLE1.

6.5 ULILLE1 ne peut imprimer ni utiliser aucun document de ce projet sans l'accord écrit de NUST (NUST ne peut pas refuser ou différer la signature sans raison), Les ressources imprimées par ULILLE1 doivent correspondre aux dispositions décrites dans le guide de promotion du projet. Au cas où les ressources ne respectent pas les règlements relatifs à ce contrat, ULILLE1 se réserve le droit de retirer toutes les ressources imprimées, sans porter préjudice aux intérêts de NUST.

Article 7 confidentialité

7.1 Les deux parties ne sont pas autorisées à divulguer des informations confidentielles à des tiers. Chaque partie est responsable de l'utilisation et de la publication des informations confidentielles.

7.2 L'obligation de confidentialité ne s'applique pas aux événements suivants:

7.2.1 Les informations confidentielles deviennent publiques

7.2.2 Une partie peut démontrer par écrit qu'après avoir publié certaines informations, conformément à l'accord, l'autre partie publiera les mêmes informations

7.2.3 Le gouvernement autorise indépendamment à publier l'information, ou en raison des lois et des règlements nationaux.

7.2.4 La réglementation exige une publication. ULILLE1 doit décider de publier l'information en respectant le présent accord et la loi française.

Article 8 Date limite, Modification et Résiliation de la convention .

8.1 Selon la clause de résiliation, cette convention est valable pendant six ans sous réserve de la ré-accréditation du diplôme de Licence Française à compter de la rentrée universitaire 2015. Après la date de signature, les deux parties doivent se consulter à propos de prolonger la durée du contrat en dernière année.

8.2 Les institutions se réservent le droit de modifier ou de mettre un terme à cet accord, par simple consentement mutuel, sous réserve de respecter un préavis de 6 mois.

8.3 Les institutions peuvent résilier la convention par écrit dans les cas suivants:

8.3.1 Si une partie viole une des closes de l'accord et qu'aucune mesure n'a été prise 60 jours après la notification écrite du litige.

8.3.2 D'après les règlements de l'article 123 et de l'article 268 de la Loi Chinoise sur la faillite et l'insolvabilité, si une partie est en redressement ou en liquidation judiciaire

8.3.3 Violation du contrat par une partie, et cette acte de violation peut être corrigée pour compenser, dans les 60 jours suivant la notification écrite reçue en demandant la correction de cette violation par l'autre partie sans erreur, la partie violé n'a pris aucun mesure

8.3.4 En vertu des dispositions de l'article 123 et 268 de la Loi Chinois sur la faillite, l'autre partie n'a pas la moyen de rembourser la dette ou en cours d'exécution de faillite ou en procédures de gestion de faillite.

8.4 Lorsque le contrat est résilié :

8.4.1 A l'issue du programme, les deux parties s'engagent à ne plus utiliser les logos et le nom du projet.

8.4.2 Les institutions devront mener à terme le programme de formation des étudiants engagés dans ce double diplôme.

8.4.3 La convention devra prendre fin avant le recrutement de tout étudiant en début de programme.

8.5 Toute modification de cette accord de coopération devra faire l'objet d'une annexe spécifique, signées par les deux parties.

Article 10 Correspondances

Toute correspondance écrite doit être envoyée par courrier aux adresses listées ci-dessous. Les destinataires des deux parties sont les vice-présidents. Les deux parties estiment que toutes les correspondances peuvent être reçues dans les sept jours ouvrables.

L'adresse postale de ULILLE1 :
Université Lille 1, Cité Scientifique
Service des relations internationales
Batiment A3 bureau 103
59655 Villeneuve d'Ascq Cedex, France

L'adresse postale de NUST :

200 Xiao Lin Wei, 210094 Nanjing, Chine

Article 11 Litiges

Dans la mesure du possible, les institutions résoudront les litiges et questions non abordées dans la présente convention par des discussions en toute bonne foi. Dans le cas où aucune solution à l'amiable ne se présente, le litige sera soumis au comité municipal ou provincial d'arbitrage en Chine. En dernier recours, le litige sera soumis à la cour populaire chinoise et résolu selon la loi de la République Populaire de Chine.

Article 12 Dispositions générales

12.1 Tous les articles de cette convention sont indépendants. Si certains articles sont invalides ou deviennent invalides, illégaux ou inapplicables, les autres n'auront pas d'impact sur la validité, la légalité et la mise en œuvre de la convention.

12.2 La présente convention est rédigée en six exemplaires en français et en chinois, les deux versions chinoise et française ont le même effet juridique. Chaque partie conserve trois exemplaires.

12.3 Une fois signée, la présente convention entre en vigueur à la date de l'approbation par le conseil d'administration de ULILLE1 et le Service administratif de l'éducation de la Chine.

Signatures

Date :

Le Président de NUST
Nanjing
Sciences et Technologies
Prof. WANG XiaoFeng

Cachet officiel

Date :

Le Président de l'Université
Lille 1
Sciences et Technologies
Prof. Philippe ROLLET

Cachet officiel

Annexe 1 : contenu des programmes d'enseignement

Documents Préparatoires

中法电力系统与自动化教学计划进程表

课程 类别 与性质	课程编号	课程 (课类) 名称 Course Name		课内学时 H		学 分 cred it	一		二		三		四		授课教 师 Teacher	授课 地点 Adr.
	Course No	中文 In chinese	英文 In English	授 课 Cour ses+ Excis es	实 训 Lab Exici ses		1	2	3	4	5	6	7	8		
通识教 育课程 General Educ. Courses	14120504	大学英语 (I)	College English 1	64		4	4								CHN	CHN
	14220504	大学英语 (II)	College English 2	48		3		3							CHN	CHN
	14220505	大学英语 (口语)	College English (oral)	16		1		1							CHN	CHN
	14125003	法语听力 1	French (Listening 1)	48		3	3								FR	CHN
	14125003	法语听力 2	French (Listening 2)	48		3		3							FR	CHN
	14125003	法语听力 3	French (Listening 3)	32		2			2						FR	CHN
	14125003	法语听力 4	French (Listening 4)	32		2				2					FR	CHN
	14125003	法语听力 5	French (Listening 5)	16		1					1				FR	CHN
	14125003	法语听力 6	French (Listening 6)	16		1						1			FR	CHN
	14125004	法语口语 1	French (oral 1)	48		3	3								FR	CHN
	14125004	法语口语 2	French (oral 2)	48		3		3							FR	CHN
	14125004	法语口语 3	French (oral 3)	32		2			2						FR	CHN

课程 类别 与性质	课程编号	课程 (课类) 名称 Course Name		课内学时 H		一		二		三		四		授课教师 Teacher	授课地点 Adr.	
	Course No	中文 In chinese	英文 In English	授 课 Cour ses+ Excis es	实 训 Lab Exici ses	学 分 cred it	1	2	3	4	5	6	7			8
	14125004	法语口语 4	French (oral 4)	32		2				2						
14125004	法语口语 5	French (oral 5)	16		1					1				FR	CHN	
14125004	法语口语 6	French (oral 6)	16		1						1			FR	CHN	
14125005	法语阅读 1	French (reading 1)	48		3	3								FR	CHN	
14125005	法语阅读 2	French (reading 2)	48		3	3								FR	CHN	
14125005	法语阅读 3	French (reading 3)	32		2			2						FR	CHN	
14125005	法语阅读 4	French (reading 4)	32		2				2					FR	CHN	
14125005	法语阅读 5	French (reading 5)	16		1					1				FR	CHN	
14125005	法语阅读 6	French (reading 6)	16		1						1			FR	CHN	
14125006	法语写作 1	French (writing 1)	48		3	3								FR	CHN	
14125006	法语写作 2	French (writing 2)	48		3	3								FR	CHN	
14125006	法语写作 3	French (writing 3)	32		2			2						FR	CHN	
14125006	法语写作 4	French (writing 4)	32		2				2					FR	CHN	

课程 类别 与性质	课程编号	课程 (课类) 名称 Course Name		课内学时 H		一		二		三		四		授课教师 Teacher	授课地点 Adr.	
	Course No	中文 In chinese	英文 In English	授 课 Cour ses+ Excis es	实 训 Lab Exici ses	学 分 cred it	1	2	3	4	5	6	7			8
	14125006	法语写作 5	French (writing 5)	16		1					1					
14125006	法语写作 6	French (writing 6)	16		1						1			FR	CHN	
ESEA-S5-UE5	高级法语	French	30	20	5								5	FR	FR	
ESEA-S6-UE6	高级法语	French	10		1								1	FR	FR	
15045303	思想政治理论-基础	Philosophy	32		2	2								CHN	CHN	
15045304	思想政治理论-原理	Moral Principles and Legal Basis	48		3			3						CHN	CHN	
15045305	思想政治理论-概论	History of Modern Thinking	48		3				3					CHN	CHN	
15045306	思想政治理论-纲要	Chinese Modern History	32		2					2				CHN	CHN	
21020502	军事理论	Military Theory	32		2	2								CHN	CHN	
21020302	军事训练	Military training		80	2	2								CHN	CHN	
21120102	体育 (I)	Physical Education 1		24	1	1								CHN	CHN	
21120102	体育 (II)	Physical Education 2		24	1		1							CHN	CHN	
21120102	体育 (II)	Physical Education 3		24	0.5			0.5						CHN	CHN	

课程 类别 与性质	课程编号	课程 (课类) 名称 Course Name		课内学时 H		一		二		三		四		授课教师 Teacher	授课地点 Adr.	
	Course No	中文 In chinese	英文 In English	授 课 Cour ses+ Excis es	实 训 Lab Exici ses	学 分 cred it	1	2	3	4	5	6	7			8
	21120102	体育 (IV)	Physical Education 4		24	0.5				0.5					CHN	CHN
	21120102	体育 (V)	Physical Education 5		24	0.5				0.5					CHN	CHN
	21120102	体育 (VI)	Physical Education 6		24	0.5					0.5				CHN	CHN
	20100202	职业发展与就业指导 1	Expression-communication 1	16		1				1					FR	CHN
	20100202	职业发展与就业指导 2	Expression-communication 2	16		1				1					FR	CHN
	36000001	形势与政策	Expression-communication	16		1				1					FR	CHN
	36000002	表达技巧 1	Presentation skills 1	24		1.5				1.5					FR	CHN
	36000002	表达技巧 2	Presentation skills 2	16		1					1				FR	CHN
	06000702	VISUAL C++程序设计	C++ Programming Design	48	16	4			4						CHN	CHN
		英文科技报告写作指导	Writing skill of a technique report in English	16		1								1	FR	CHN
学科教 育课程 Discipl.	11123202	代数与几何 1	Higher Mathematics 1	64		4	4								CHN	CHN
	11123202	代数与几何 2	Higher Mathematics 1	64		4		4							CHN	CHN

课程 类别 与性质	课程编号	课程 (课类) 名称 Course Name		课内学时 H		一		二		三		四		授课教师 Teacher	授课地点 Adr.	
	Course No	中文 In chinese	英文 In English	授 课 Course+ Excises	实 训 Lab Excises	学 分 cred it	1	2	3	4	5	6	7			8
Educ. Courses	11129201	数学分析 1	Higher Mathematics 2	80		5	5							CHN	CHN	
	11129201	数学分析 2	Higher Mathematics 2	96		6		6						CHN	CHN	
	11022607	概率与数理统计	Probabilities and Mathematics Statistics	40		2.5					2.5			CHN	CHN	
	11120804	大学物理 (I)	College Physics 1	56		3.5		3.5						CHN	CHN	
	11220804	大学物理 (II)	College Physics 2	56		3.5			3.5					CHN	CHN	
	11120904	大学物理实验(I)	College Physics Experiment 1		24	1.5		1.5						CHN	CHN	
	11220904	大学物理实验(II)	College Physics Experiment 2		24	1.5			1.5					CHN	CHN	
专业基 础课程	04140002	EDA 设计 (I)	EDA Design (I)		16	1					1			CHN	CHN	
	04240002	EDA 设计 (II)	EDA Design (II)		16	1						1		CHN	CHN	
	04033902	电子工艺实习	Electronic Technology Practice		32	2			2					CHN	CHN	
Special. Basci Courses	10025405	控制工程基础[英]★	Control Engineering Fundamentals(English)	48	8	3.5					3.5			CHN	CHN	
	04026801	模拟电子线路★	Analog Electronic Circuits	56	8	4				4				CHN	CHN	

课程 类别 与性质	课程编号	课程 (课类) 名称 Course Name		课内学时 H		一		二		三		四		授课教师 Teacher	授课地点 Adr.	
	Course No	中文 In chinese	英文 In English	授 课 Course+ Excises	实 训 Lab Excises	学 分 cred it	1	2	3	4	5	6	7			8
	06025003	软件技术基础★	Software Technology Fundamentals	32		2			2					CHN	CHN	
	04026302	数字逻辑电路★	Numerical Logical Cuicuits	56	8	4			4					CHN	CHN	
	10027003	微机原理与接口技术★	Microcomputer Principle and Interface Technology	48	16	4					4			CHN	CHN	
	EEA-S1-UE7	电气工程：从设备到 系统	Electrical Engineering: from devices to systems			5			5					FR	CHN	
	EEA-S2-UE5	自动化与电力系统	EEA: automation and Electrical Engineering 1			5			5					FR	CHN	
	EEA-S3-UE3	计算机科学：工程科 学的建模工具	Computer Sciences : Modeling Tools for Engineering Sciences			5				5				FR	CHN	
	EEA-S3-UE5	自动化与电力系统	EEA: automation and Electrical Engineering 2			5				5				FR	CHN	
	EEA-S4-UE1	电路与信号	Circuits and Signals for EEA			5					5			FR	CHN	
	EEA-S4-UE2	电气工程数学	Mathematics for EEA			5					5			FR	CHN	
	ESEA-S5-UE1	设备与传输	Devices and Propagation	32	18	5							5	FR	FR	
	ESEA-S5-UE2	电力电子	Power Electronics	34	16	5							5	FR	FR	

课程 类别 与性质	课程编号	课程 (课类) 名称 Course Name		课内学时 H		学 分 cred it	一		二		三		四		授课教 师 Teacher	授课 地点 Adr.
	Course No	中文 In chinese	英文 In English	授 课 Cour ses+ Excis es	实 训 Lab Exci ses		1	2	3	4	5	6	7	8		
	ESEA-S5-UE3	信号及其应用	Signals and Applications	40	10		5							5		
ESEA-S5-UE4	计算技术	Calculation Techniques	24	26	5							5		FR	FR	
ESEA-S5-UE6	课程项目	UE Supervised Project		50	5							5		FR	FR	
ESEA-S6-UE1	数字系统与微处理器	Digital System and μ -Processors	38	12	5								5	FR	FR	
ESEA-S6-UE2	系统分析与控制	Systems Analysis and Control	34	16	5								5	FR	FR	
ESEA-S6-UE3	电机执行器	Electromagnetic Actuators	34	16	5								5	FR	FR	
ESEA-S6-UE4	集成电子	Integrated Electronic Functions	34	16	5								5	FR	FR	
专业课程 自动化方向	10020802	传感器与检测技术★	Sensors and testing technology	26	6	2					2				CHN	CHN
	10024601	过程计算机控制系统★	Process computer-aided control systems	32	16	3						3			CHN	CHN
Special.	10025502	控制系统计算机辅助设计	Control system computer-aided design		40	1						3			CHN	CHN
Courses automat	10032001	嵌入式控制系统及应	Embedded control system and application	32	16	3					3				CHN	CHN

课程 类别 与性质 ion	课程编号	课程 (课类) 名称 Course Name		课内学时 H		学 分 cred it	一		二		三		四		授课教 师 Teacher	授课 地点 Adr.
	Course No	中文 In chinese	英文 In English	授 课 Cour ses+ Excis es	实 训 Lab Exici ses		1	2	3	4	5	6	7	8		
	用															
	ESEA-S4-UE5	集成电路实现, 微波电路, 远程通讯系统	Integrated Circuit Realization Microwave Circuits Telecommunications systems	32	16	4					4				FR	CHN
	10028001	自动控制元件★	Automatic control component	32	16	3				3					CHN	CHN
	ESEA-S6-UE5	转换与数字技术	Switching and Digital Technology	32	18	5							5		FR	FR
	ESEA-S6-UE6	自动化图像与机器人	Automation (Vision and Robotics)	22	18	4							4		FR	FR
专业课	10021401	电机学★	Electric Machinery	64	16	5					5				CHN	CHN
程 电力 系统方 向	ESEA-S4-UE5	电气工程导论★	Introduction to Electrical Engineering	26	14	4					4				FR	CHN
Special.	08022402	电力系统继电保护★	Power system protection	56	8	4					4				CHN	CHN
Courses Electr. Eng.	08023301	发电厂电气工程	Power Plant Electrical Engineering	44	4	3				3					CHN	CHN
	08024002	高电压技术	High Voltage TECHNOLOGY	28	4	2					2				CHN	CHN

课程 类别 与性质	课程编号	课程 (课类) 名称 Course Name		课内学时 H		学 分 cred it	一		二		三		四		授课教 师 Teacher	授课 地点 Adr.
	Course No	中文 In chinese	英文 In English	授 课 Cour ses+ Excis es	实 训 Lab Exici ses		1	2	3	4	5	6	7	8		
	ESEA-S6-UE5	纳米科学与纳米技术	Basics of Nanosciences and Nanotechnologies	40			4									
ESEA-S6-UE6	电机控制	Electrical machines control	34	16	5								5	FR	FR	
自动化方向 Speciality of Automation 合计 In total						244.5	32	32	27.5	30.5	32	30.5	30	30		
电力系统方向 Spetiality of Electrical Engineering 合计 In total						244.5	32	32	27.5	30.5	32	30.5	30	30		
法方课程 Courses by french teachers 合计 In total						147.5	12	12	13	14	17,5	19	30	30		

Documents préparatoires